

Compte-rendu de réunion du 24 Juin 2015

Introduction.

. Intervention de M^{me} B.Vermillet

Madame Brigitte Vermillet ouvre la séance et rappelle la volonté du conseil départemental de poursuivre les travaux de la Charte forestière de Sénart, ainsi que son engagement pour relancer et assurer une véritable dynamique à ces travaux.

Madame Vermillet rappelle les objectifs de la Charte et son historique.

Les objectifs sont de :

- . Partager de l'information relative à la forêt de Sénart et sa gestion ;
- . Faire émerger des projets en partenariat permettant de faire connaître préserver la forêt et de répondre aux attentes de ses riverains ;
- . Inscire cette démarche à l'échelle du territoire dans un souci de cohérence entre les acteurs.

La première **Charte a été signée en 2003**, puis reconduite dans ses principes en **2007/2008**. Son activité a été poursuivie jusque 2014 avec une interruption momentanée du fait de l'urgence à régler efficacement des problèmes liés à la propreté du massif.

Madame Vermillet confirme enfin le souhait du département pour que tous les cantons concernés par la charte soient représentés dans cette instance.

. Personnes excusées.

- . Annie Fontgarnand
- . Mireille Fric
- . Alain SENEÉ
- . Stéphanie CUENIN
- . Marie-Anne Varin
- . Nicole Carcone
- . Cathy Bissonnier

Personnes présentes

Michel Tanant, ONF
Luc Baret, ONF
Robert Schoen, DDT 91
Fabrice Pruvost, DDT 91
Claude Trescarte, Biodiversité 91
Michel Coste, Montgeron environnement,
Luc Dierre, Ad Etiolles
Loïc Brodut, Dép 77
Aurore Barthélémy, Draveil

Joseph Zettor, Marche à trois temps
Dominique Fossier, Marche à trois temps
Jean-Louis Herz, Randonneur buscaciens
Clovis Gratien, Boussy St Antoine
Nicole Wells, Pelouse et environnement
Jean-Marie Hurel, Pelouse et environnement,
Dominique Koutzine, Brunoy
Cécile Delbecq CAVY

Arnaud Tanguy, Le menhir Brunoy
écologie
Bernard Meder, Soisy sur Seine
Louise Lezy Bruno, Dir adjointe à
l'environnement Dep 91
Marie-Claude Bonin-Rabelle, Dir
environnement Dep 91

Brigitte Vermillet, Vice-Présidente
chargée de l'environnement et du
développement durable Dép 91
Benjamin Beussant, ONF
Franck Jacobée, ONF

. Rédaction de la nouvelle Charte.

. Rappel des principes adoptés pour la reprise de la charte en 2013 et 2014.

. **La reprise de la charte en 2013 et 2014 a débuté avec les principes suivants :**

. **Pas de nécessité de changer significativement les principes** fondamentaux formalisés dans la Charte initiale

. Nécessité de travailler **directement et essentiellement sur les nouvelles actions à conduire**, les formaliser, les chiffrer, les classer par ordre d'urgence et de réalisme (**ANNEXE 1, résultat de 2014**).

. Cette action a été conduite **fin 2013 et début 2014** et devait aboutir à la rédaction d'une nouvelle charte et à une planification glissante actualisable d'actions concrètes.

. Les difficultés rencontrées en 2014 pour couvrir les besoins fondamentaux d'accueil du public, à savoir le maintien d'une forêt propre, ont exigé **une focalisation des efforts dans ce sens**. Un certain nombre d'actions énumérées dans la liste 1 ont néanmoins été réalisées ou partiellement conduites lors de ces deux dernières années.

. Quelques propositions de nouveau fonctionnement :

. **Relecture et complément de la liste de l'annexe 1** avec mise en discussion lors du prochain comité – Projet de rédaction dans l'été pour une discussion de la **nouvelle forme aboutie à l'automne**.

. Délocalisation des réunions du comité de pilotage de façon à assurer une **participation ouverte et tournante des partenaires** (Proposition d'une collectivité pour héberger le prochain comité à l'automne ?).

. Organisation (fait partie des projets d'investissement) de **soirées à thématique forestière, traitées de manière à être attractives pour notre public familial**, de façon à ouvrir davantage encore notre instance et à renforcer son rôle d'information concertation et son attractivité.

Conclusions opérationnelles :

. **Envoi d'une liste d'actions à réaliser dans le contexte de la Charte à compléter dans l'été.**

. **Envoi d'un projet de nouvelle rédaction de la charte à discuter en fin d'été.**

. **Prochain comité de pilotage de la charte hébergé par une commune de Sénart**

. **Organisation de soirées thématiques sur la forêt ouvertes au grand public en automne.**

. **Récapitulatif gestion.**

. Rapide rappel historique de la conception du dernier document d'aménagement, l'un des résultats récents de la Charte forestière de Sénart :

. Rappel des objectifs et contenus d'un document d'aménagement forestier (**Description des peuplements, Objectifs, Synthèse, plan d'actions prévisionnel et bilan financier**).

. Rappel des points identifiés comme étant sensibles dans la démarche et des modalités de résolution (**Première proposition de gestion en futaie régulière**, puis option commune pour une gestion en **futaie irrégulière**, permettant d'éviter les coupes de **régénération par grandes surfaces** qui stigmatisent la gestion).

. Cette sylviculture est actuellement **mise en place par l'équipe ONF** –

. Les grands **principes sont adoptés** et ont été confrontés avec les pratiques de divers gestionnaires expérimentés en France.

. La méthode de **contrôle** de l'évolution des peuplements et les outils associés ont été mis en place.

. Le partage des données de gestion est assuré de façon **transparente**, à finaliser en 2015 pour un accès internet aux données.

. Quelques temps forts en 2014 avec l'**assemblée générale de l'association Pro silva France**, des **échanges permanents avec des gestionnaires** dont les pratiques reposent sur les mêmes principes.

. **Tableau des coupes réalisées**

Voir **ANNEXE 2** et commentaires associés.

A noter plusieurs points en sus de la note d'annexe :

. Les travaux en bordure de la N6 pour rendre plus opaque la bordure (coupe d'une bande étroite de taillis pour faciliter le foisonnement des rejets) ne rentrent pas dans la catégorie des coupes mais davantage des travaux d'entretien. Ces travaux permettront à court terme de limiter l'intrusion de débris en sous-bois. Une attention particulière est à porter sur ce type d'intervention qui nécessite une plus importante information préalable du public pour éviter toute incompréhension.

. Une coupe d'emprise a soulevé des protestations en bordure de la route forestière de Mauperthuis. L'ouvrage routier va être repris avec des financements du département et de l'ONF (Coût estimatif : 83 000 euros avec aménagement des abords). Il est particulièrement sollicité puisque l'essentiel des volumes de bois passe actuellement par cet axe. Il était donc nécessaire d'éviter sa détérioration et d'assurer une bonne aération de l'ouvrage pour garantir sa longévité.

. Tableaux de chasse

Voir **ANNEXE 3** et commentaires associés.

. Tableau des travaux sylvicoles

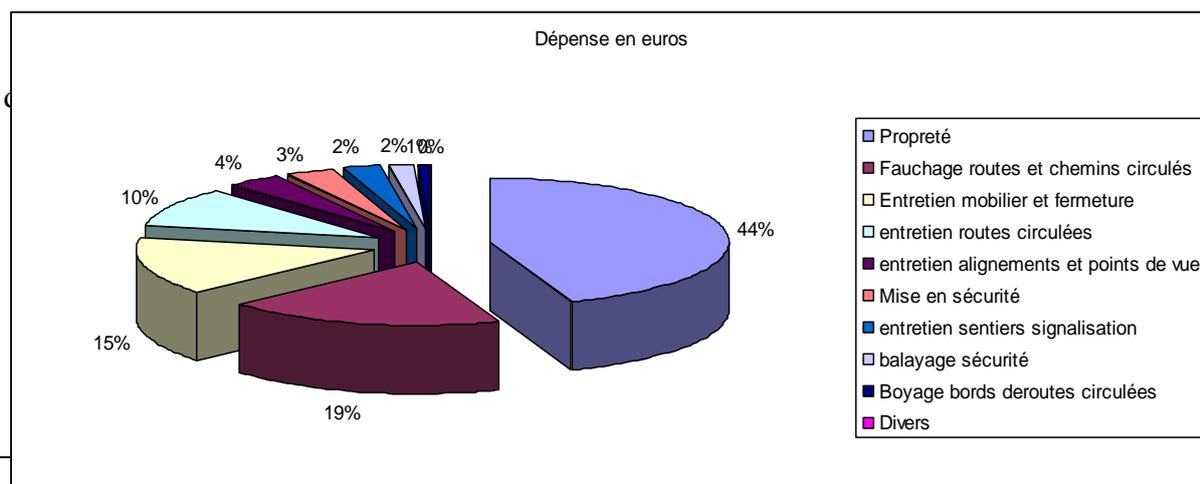
Voir **ANNEX 4** et commentaires associés.

. Travaux d'accueil du public et environnementaux

. Fonctionnement.

. Rappel des dépenses et importance de la propreté.

Rappel de la situation (Références 2014) et répartition des dépenses
(203 000 euros en 2014 pour Sénart, et 243 000 euros pour Sénart et La Grange - Plus de 40% propreté)



Evolution du coût de la propreté au fil du temps et des volumes collectés.

Les dépenses de propreté sur les massifs de Sénart et Lagrange sont passées de **76 000 euros en 2009** à plus de **100 000 euros en 2013** et a dépassé les seules capacités du gestionnaire à faire face à la charge en 2014.

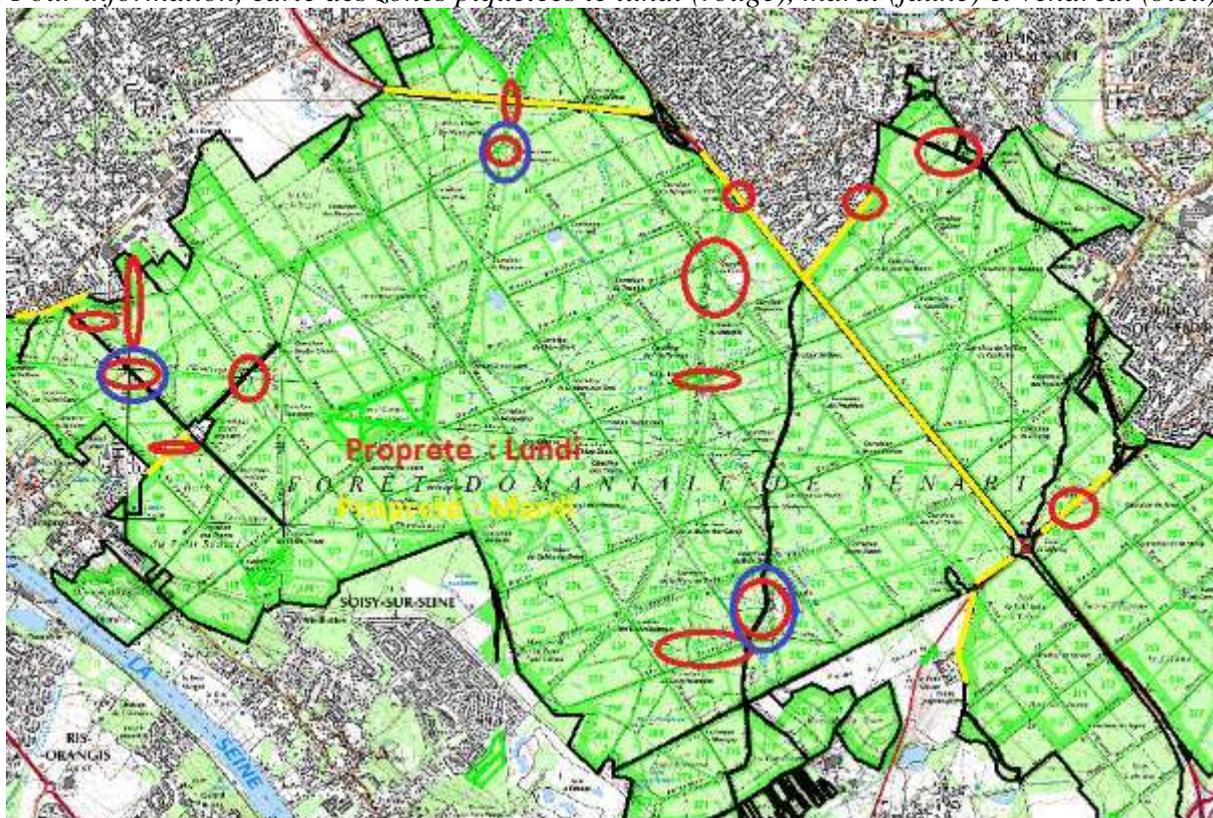
FD Sénart et Lagrange - Progression des volumes de 2009 à 2014

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Volumes traités	582 m3	994 m3	764 m3	892 m3	841 m3	1 361 m3
Tonnages extrapolés	175 t	298 t	229 t	268 t	252 t	408 t
Augmt annuelle		71%	-23%	17%	-6%	62%

Solution solidaire finalisée pour assurer la propreté sur le massif

- . Intervention des communautés d'agglomérations (CAVY) et du SIREDOM en posture forte de résolution.
- . Ramassage par l'ONF en Octobre 2014 avec mise à disposition de bennes et traitement des déchets par le SIVOM, puis signature de conventions avec le SIVOM et le SIREDOM avec un engagement finalement de toutes les collectivités pour le maintien de la propreté en forêt de Sénart.
- . Restent actuellement la part de coût du ramassage et du piquetage à couvrir, ce dernier ayant été renforcé et réorganisé récemment (*carte ci-dessous*).

Pour information, carte des zones piquetées le lundi (rouge), mardi (jaune) et vendredi (bleu)



- . Poursuite des solutions répressives avec l'usage de pièges photographiques ;
- . Limitation physique des accès par camion, qui sera renforcée en 2015.

Investissement pour l'accueil du public 2015

. Liste des projets **proposés** en millésime 2015 sur Sénart :

- Investissement pour une ré-orientation de l'activité d'éducation à l'environnement du CIF (45 K euros).

-- Renforcer la fermeture du massif à la motorisation nocturne pour juguler les dépenses de propreté (88 K euros).

- Reprise de la route forestière de la Justice en lien avec la réhabilitation du parking des Bosserons (24 K euros),
- Reprise de la RF de Maupertuis entre Carrefour des Cerfs et carrefour du Château sur 500 mètres (33,6 K euros):
 - Aménagement d'un cheminement sécurisé entre le passage sous la N6 et le carrefour de Montgeron (8,4 K euros).
- Création de contenus d'interventions et de supports pédagogiques de Bernard Boisson, de Vincent Vignon et de l'ONF (4,2 K euros)
 - Sécurisation et aménagement du carrefour de la Faisanderie (17 K euros)

. Liste des projets réalisés en 2015 sur Sénart :

Nature des travaux	Moyens mis en œuvre
Création d'un chemin du petit Sénart à carrefour aux cerises	23 500
Exposition aménagement Sénart 2014 - 2031	15 000
Reprise généralisée du parking Beausserons	72 000
Ré-édition de la carte Sénart	22 000
RF de Maupertuy, réfection généralisée anticipée pour mise en état cyclable et durable	40 000
RF d'Ormoy partie Brunoy et parking de la Pyramide, reprise pour un usage multi-fonctionnel	71 700
Travaux conservatoires sur la zone du Cormier	6 500
Restauration mares selon plan de gestion des mares de Sénart.	14 500
Renforcement fermeture du massif de Sénart	88 500
Création d'un sentier Iphone Sénart Arc boisé	35 000
Reprise de la RF de la justice, couplage avec Bosserons.	24 500
Développement d'une offre de services prestation CIF pour personnes handicapées	4 000
Contribution à une étude de faisabilité sur la mise en tourisme du site de la faisanderie de Sénart	45 000
Charte forestière Sénart - Création de Contenus B Boisson	4 000
Mise en sécurité expertise parc	6 000
Somme	472 200

Il est nécessaire d'ajouter à cette liste des travaux d'accessibilité du site de la faisanderie de Sénart pour 80 K.euros) soutenus par le département et la fondation Gécina.

. Projection à trois années glissantes :

Travail de pré-chiffrage réalisé à la lumière des actions proposées dans le cadre du renouvellement de la charte, pour donner de la visibilité à nos partenaires. Cette démarche est à compléter et finaliser dans le contexte de la rédaction de la nouvelle charte.

Environnement

. Actualité relative aux travaux de compensation environnementale liés à la mise en place de l'échangeur de la croix de Villeroy :

. Ces Travaux de compensation ont été ré-orientés pour une part (23 400 euros) de façon plus opportune vers le financement de travaux préconisés par le plan de gestion des mares – (*Décision charte 2014*).

. Les travaux de dépollution de la mare « 10 », proche de l'échangeur, sont tributaires du temps. Ils doivent être réalisés absolument hors d'eau (13 000 euros). La DIRIF souhaite contractualiser avec l'ONF pour éviter une mise au budget annuellement de la somme correspondante, l'ONF s'engageant à réaliser les travaux en lieu et place lorsque les conditions climatiques le permettent.

. Bilan pour 2014.

Bilan 2014 Massif de Sénart		
Nature		Montant en euros
Recettes nettes de bois		237 060
Recettes nettes de chasse		25 018
Travaux sylvicoles	-	220 198
Travaux routiers	-	28 612
Travaux d'accueil entretien	-	203 000
Travaux d'accueil et env Investissement	-	276 000
Soutien collectivités		243 200
Personnel hors CIF	-	255 000
Charges Centre d'information forestière	-	215 309
Soutien collectivités CIF		118 000
Bilan	-	574 841

Décisions opérationnelles :

. Le comité accepte que la DIRIF conventionne avec l'ONF pour que les travaux de dépollution de la mare « 10 » soient réalisés par l'ONF lorsque les conditions climatiques seront favorables.

Mouvement de personnels ONF

Un nombre important de départs de personnels ONF est prévu dans l'été :

- . Départ de Jérémy Lainé (Resp Coupes) pour la forêt de Perseigne.
- . Départ de Fabien Bertrand (Resp Travaux) pour la forêt de Vierzon

. Départ de Mathieu Frimat (Chef d'UT) pour l'AEV, et qui sera remplacé par Laetitia Pauffet à partir de septembre.

. Départ à la retraite de Michel Tanant, remplacé dans ses fonctions par Luc Baret, rédacteur du dernier aménagement de Sénart.

Excellente continuation à eux tous, que nous espérons sincèrement retrouver à quelques belles occasions sur le massif.

Questions – Réponses

. Les récoltes de bois ne risquent-elles pas d'épuiser les sols de la forêt ?

-Le bois est essentiellement constitué de la fixation du carbone atmosphérique. Les éléments minéraux sont concentrés dans les écorces dont la proportion est très importante dans les brindilles. C'est la raison pour laquelle nous maintenons sur place les « rémanents » qui ne sont pas exportés. Une exploitation conduite dans ces conditions est de fait durable.

. Est-il possible d'éviter la chasse les jours de vacances scolaire ?

La fin de saison de chasse se situe en février. Il peut être important à cette période d'ajuster les régulations au vu des objectifs fixés par rapport aux réalisations effectives de la saison.. Cela peut effectivement conduire à inscrire une journée en période de vacances scolaires, mais la fréquentation en forêt à cette période est moins importante et surtout les traques sont orientées vers des zones de forte fréquentation du sanglier qui sont géographiquement éloignées des zones de fréquentation du public.

. Le prolongement sous-bois du passage piéton après le passage de la N6 va-t-il être réalisé ?

Comme déjà évoqué, ces travaux seront réalisés après l'exploitation du peuplement pour des raisons d'articulation cohérente. L'exploitation de cette bordure de parcelle (107) est achevée depuis peu afin de libérer cet espace pour l'éventuelle mise en œuvre du chantier. La RF des Granges devant être terminée en septembre, une programmation du chantier pour 2015 reste techniquement possible si le financement du chantier est couvert (réglé depuis).

. Est-il possible d'améliorer la signalétique pour les promeneurs ?

Oui, cette remarque relève d'un besoin plus général de nos forêts dans lesquelles nous avons axé nos efforts récemment sur la modernisation des services rendus et la restauration des infrastructures d'accueil en oubliant un peu la nécessité de guider simplement nos visiteurs. Un chantier est prévu sur ce point dans la liste des chantiers que vous allez recevoir, à travailler cet été.

. Pourquoi, alors que le principe de gestion en futaie irrégulière fait essentiellement appel à la régénération naturelle, y-a-t-il des dépenses de plantation ces deux dernières années ?

Le changement de technique est bien assuré, mais nous héritons aujourd'hui de chantiers conduits selon les méthodes classiques et qui nécessitent d'être encore soutenus par des plantations. C'est un peu le même phénomène qui a étonné les visiteurs il y a quelques années, lorsque des coupes définitives ont été exploitées dont les bois avaient été vendus quelques années avant, et sont tombés alors même que nous avions annoncé que nous ne faisons plus de coupes définitives. Il y a une période transitoire de quelques années pendant lesquelles le paysage de la nouvelle gestion s'inscrit progressivement. Enfin, nous bénéficierons en 2015 d'un soutien dans le contexte de compensations environnementales qui nous permettra d'enrichir certains peuplements appauvris à Sénart et Notre Dame par des plantations ponctuelles (Chênes, Alisier, Cormier, Tilleul...) dans des zones soigneusement choisies.